

COLOMBIE

Les violences sexuelles contre les femmes dans le conflit armé - Témoignages

Index AI : AMR 23/049/2004

ÉFAI

**Embargo : mercredi 13 octobre 2004
(16 h 00 TU)**

SYNTHÈSE DESTINÉE AUX MÉDIAS

Le rapport d'Amnesty International est le fruit de plusieurs missions de recherche effectuées en Colombie en 2003 et 2004. Lors de ces visites, l'organisation s'est entretenue avec des représentants des autorités gouvernementales, des survivantes, des témoins, ainsi qu'avec des militants et des organisations travaillant sur des cas de violences sexuelles et avec ceux qui prêtent assistance aux victimes. Ce rapport s'appuie sur des témoignages directs de survivantes.

Les quelques témoignages qui suivent émanent de femmes qui ont survécu à des violences. Les noms ont été modifiés de façon à garantir la protection de ces personnes.

Violence continue contre les femmes

"Isabel" vivait dans une localité du département du Norte de Santander lorsque, à l'âge de douze ans, elle a rejoint les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC).

« Mon père m'a fait subir des violences [sexuelles] dès mes cinq ans. Il ne voulait pas que j'aille à l'école ni que je parle à qui que ce soit. Seulement que je traie les vaches. Ma mère n'était au courant de rien. C'est lui qui commandait. Mon père est venu me chercher mais je ne suis pas rentrée à la maison. Les FARC m'ont donné un AK-47 avec trois magasins de munitions, des vêtements et des bottes. Il [le père] ne pouvait plus me faire du mal. [...] Maintenant que je ne combats plus, j'aimerais aller ailleurs pour apprendre et travailler. Parce que je le mérite. Je n'ai jamais parlé des violences à personne. On ne m'avait jamais posé de questions là-dessus. De toute façon, on ne parle pas de ces choses-là. Tout ce que je savais, c'est que je devais fuir. » Témoignage d'une ancienne jeune combattante recueilli par Amnesty International le 29 novembre 2003.

"Sofia" a été employée domestique dès l'âge de douze ans. À quinze ans, elle a été violée par son employeur, un paramilitaire, et est tombée enceinte. Elle a été contrainte de

servir de guide lors des patrouilles dans les Montes de María, dans le département de Bolívar, d'où elle est originaire. Les paramilitaires ont perpétré plusieurs massacres et des meurtres ponctuels dans cette région :

« (...) Quand j'étais enceinte de sept mois, je me suis enfuie, mais, comme je n'avais pas du tout d'argent, il m'a retrouvée sur la route et m'a emmenée dans un endroit de la propriété où il n'y avait personne. Là, alors que j'étais enceinte de sept mois, il m'a frappée sur tout le corps avec une barre de fer. À la fin, j'étais enflée de partout et là, dans la maison, il m'a demandé si j'avais parlé à quelqu'un et qui m'avait aidée à m'enfuir. Je lui ai dit que personne ne m'avait aidée, mais il s'est mis à me frapper alors que j'étais à terre et j'ai commencé à rouler sur le sol, mon ventre s'est renversé sur le côté et de l'eau verte a commencé à sortir de mon corps. Je suis restée comme ça pendant douze heures, puis il a envoyé chercher un médecin au village ; celui-ci m'a dit que le bébé avait fait 'caca' dans mon ventre, et ils m'ont emmenée à la clinique où j'ai donné naissance à ma fille, mais elle était très malade. » Déposition faite en 2000 devant l'unité du *Fiscal General de la Nación* chargée des droits humains).

Attaques contre des communautés civiles, massacres et meurtres

Entre le 1^{er} et le 7 mai 2003, des soldats de l'armée appartenant au bataillon Navas Pardo de la 18^e brigade et portant des brassards des Milices d'autodéfense unies de Colombie (AUC) ont, semble-t-il, pénétré dans les réserves indigènes (*resguardos*) de Betoyes – Julieros, Velasqueros, Roqueros, Genereros et Parreros – dans la municipalité de Tame, en Arauca. Selon certaines informations, le 5 mai, à Parreros, des hommes armés ont violé et tué Omaira Fernandez, âgée de seize ans, qui était enceinte, avant de lui ouvrir le ventre. Selon une source, « ils lui ont ouvert le ventre devant tout le monde. Les corps de la jeune femme et du bébé ont été jetés à la rivière. » Lors de ces faits, trois membres de la communauté indigène ont été tués. À Velasqueros, trois jeunes filles ont été violées. Selon des témoins, un contingent d'hommes avaient été parachutés à Parreros en hélicoptère. Une source a déclaré à Amnesty International : « C'étaient des paramilitaires qui vivent dans le bataillon [Navas Pardo] avec les soldats ». Ces meurtres, ainsi que

d'autres attaques qui auraient été commises par l'armée et des paramilitaires dans les environs, ont entraîné le déplacement de plus de 500 personnes de Flor Amarillo, Santo Domingo et des communautés indigènes de Betoyes, à Saravena, dans le département d'Arauca. Rapport *Comisión Humanitaria de Verificación, Defensoría Delegada para la Defensa de los Derechos Humanos y Asuntos Étnicos, defensoría Seccional de Arauca, Coordinación de la zona de rehabilitación de Arauca de la Defensoría del Pueblo, Organización Nacional Indígena de Colombia (ONIC)*, 23 juin 2003.

Détentions, fouilles au domicile et enlèvements

Le 21 juillet 2003, "Angela", responsable de l'Association nationale des femmes paysannes, noires et indigènes de Colombie (ANMUCIC) pour le département de Cundinamarca, a été enlevée par des paramilitaires présumés. Elle est restée en captivité pendant trois jours avant d'être relâchée. En captivité, elle a subi des tortures physiques et psychologiques ainsi que de graves atteintes sexuelles. Elle a dû quitter le pays quelques mois plus tard.

« Il y avait un camion gris avec des vitres fumées. Ils m'ont attrapée brutalement et m'ont jetée à l'intérieur. Ils portaient des cartouchières et des uniformes militaires. Ils m'ont demandé mon nom et m'ont piétinée avant de démarrer. Six heures ont dû passer avant qu'ils ne me laissent sortir. J'ai demandé où on allait, et ils ont dit qu'ils m'emmenaient faire un tour. Ils m'ont attachée, il faisait noir, j'avais soif et très peur. Ils m'ont frappée, insultée et m'ont interrogée sur d'autres dirigeants de l'ANMUCIC, ils... » Angela a été incapable de poursuivre son récit, à mesure que ce qu'elle avait subi ce jour-là lui revenait en mémoire. En sanglotant, elle se couvrait le corps de ses mains. Le témoignage recueilli par la suite a indiqué qu'elle avait subi de graves atteintes sexuelles.

Les enlèvements perpétrés par les FARC en vue d'obtenir des ressources pour financer leurs activités ou d'imposer leur présence et leur autorité dans une région précise peuvent donner lieu à des violences sexuelles sur les femmes en captivité. Le témoignage de Rina Bolaño, bactériologue travaillant auprès des populations autochtones et enlevée en août 2003 dans la Sierra Nevada de Santa Marta, dans le nord du pays, en est une illustration.

Elle aurait été violée à plusieurs reprises par le commandant local des FARC, un certain "Beltrán", durant sa captivité :

« Je terminais mon travail quand les guérilleros sont arrivés. Omar López Beltrán, qui était responsable de ma détention, m'a dit : "Tu n'as pas demandé la permission". Les FARC ont envoyé une lettre à l'entreprise Dusakawi [l'employeur de Rina Bolaño] lui demandant de payer une "amende" de 15 millions de pesos [environ 4 500 €], ce qui est leur façon de demander une rançon. Des membres de la communauté indigène d'Arhuaco se sont mobilisés en ma faveur et l'affaire a été signalée aux autorités. Durant ma captivité, Beltrán m'a harcelée. Toute personne qui me parlait était sanctionnée. Tous ces actes de harcèlement m'ont fait pleurer. J'ai fini par parler à une maquisarde qui m'a dit qu'il était comme ça, qu'il se comportait toujours ainsi. Il demandait aux femmes de le masturber. Quatre soirs plus tard, contrarié que je refuse de le faire, il m'a attrapé les seins, les a manipulés avec brutalité et m'a violée. Il y a eu beaucoup de bruit parce que je me suis débattue. La nuit suivante, cela s'est reproduit. L'une des femmes de la guérilla m'a demandé : "Que s'est-il passé ? Je t'ai entendue te plaindre." Beltrán l'a punie pour 'bavardage'. Tout le monde avait peur de lui. Il me terrifiait. À cause de sa violence, tout le monde était contre lui. Beltrán a dû s'expliquer et les combattants se sont retournés contre lui. Nous avions déjà commencé à descendre de la montagne en vue de ma libération. Il s'est mis en colère, disant que ce n'étaient que des mensonges, que l'on voulait nuire à la carrière de quelqu'un qui était dans la guérilla depuis quatorze ans. J'ai soutenu son regard et lui ai dit que je préférais mourir. Les autres guérilleros n'allaient pas le laisser me tuer. Ils m'ont dit de le dénoncer pour que les commandants les croient... Beltrán voulait de l'argent en échange de ma libération. Comme les indigènes ont dit qu'ils ne pouvaient pas donner d'argent, Beltrán ne voulait pas me relâcher, mais, en même temps, il ne supportait plus de me voir parce qu'il avait perdu le contrôle de ses troupes. Il a fini par me dire que je pouvais partir, mais seule. J'avais peur, jusqu'à ce que des indigènes me reconnaissent. Ils m'ont conduite à leur mamó [autorité spirituelle] pour prier et rendre grâce. Quand ils m'ont laissée partir, j'avais envie de me verser de l'eau sur tout le corps pour me débarrasser de

toute cette saleté, mais j'étais déterminée à signaler les faits. De nombreuses femmes qui sont enlevées dans le département du Cesar sont violées mais ne disent rien. »

Recours aux châtiments corporels

Dans le cadre d'opérations de "nettoyage social", des travailleuses du sexe ont subi des persécutions, ont « disparu » et ont été tuées.

À Barrancabermeja, le 2 octobre 2003, trois paramilitaires ont enlevé une travailleuse du sexe de vingt-six ans qui était arrivée dans la ville en avril de la même année. On l'a emmenée dans une maison abandonnée dans le quartier de Miraflores, où elle a été interrogée et frappée. On lui a enlevé tous ses vêtements et l'un des hommes a introduit la main dans son vagin. Ils ont menacé de lui trancher les seins.

Persécution homophobe et meurtres

À Medellín, à la fin de 2002, une jeune fille de quatorze ans a été déshabillée dans la rue, et on lui a passé un écriteau où il était marqué « *Je suis une lesbienne* ». Selon des habitants du quartier, elle a été violée par trois hommes armés qui seraient des paramilitaires. Quelques jours plus tard, on l'a retrouvée morte, les seins arrachés.

Femmes et jeunes filles maintenues en esclavage

En 2002, dans un quartier du nord-est de Medellín, deux jeunes filles ont été enlevées.

« Ma fille de treize ans a été enlevée pendant une semaine. Quand je suis allée trouver la police, on m'a dit qu'elle allait bientôt revenir. Elle a réussi à me téléphoner, elle pleurait, disait qu'elle ne pouvait rien me dire. Un taxi l'a ramenée de nuit à la maison. Ils l'avaient maintenue dans une maison de prostitution qu'ils [les paramilitaires] gèrent. La jeune fille ne voulait pas parler, elle avait peur de raconter ce qui s'était passé. La même chose est arrivée à une autre jeune fille de quatorze ans. Ils l'ont gardée les yeux bandés dans un bordel pendant deux semaines. Ils ont menacé de la tuer si elle disait quoi que ce soit. La jeune fille s'est retrouvée enceinte et le bébé a maintenant six semaines. Ils [les paramilitaires] s'en prennent aux très jeunes filles. » Témoignage de la mère d'une des deux jeunes filles enlevées, recueilli par Amnesty International en novembre 2003.

Contraception et avortements forcés pour les combattantes

"Gabriela" avait onze ou douze ans lorsqu'elle a rejoint l'Armée de libération nationale (ELN), et elle a pris part aux combats dès l'âge de treize ans. Dans les rangs de l'ELN, on lui a posé un implant contraceptif Norplant.

« Dans les guérillas, la contraception est une pratique courante. Ils posaient des stérilets et faisaient des piqûres... Ils m'ont placé une sorte de petit tube dans le bras. Après, je n'arrêtais pas de saigner, j'allais mal, j'ai failli mourir. Mais, il n'y a pas longtemps, ils l'ont enlevé. Ils l'ont ôté avec un couteau et maintenant j'ai cette cicatrice. Non... l'homme qui a fait cela n'était pas médecin. (...) Les filles qui tombent enceintes sont contraintes d'avorter. » Témoignage d'une ancienne jeune combattante recueilli par Amnesty International en mars 2004.

"Janet" avait douze ans lorsqu'elle a rejoint les rangs des FARC.

« Dès qu'on arrive, ils nous posent des stérilets et nous font des piqûres. Si une fille tombe enceinte, elle doit avorter. C'est le commandant qui décide si on peut garder le bébé ou si on doit avorter. Certaines filles se sont enfuies à cause de ça. S'ils les rattrapent, ils les tuent, quel que soit leur âge. S'enfuir est considéré comme trahir le mouvement. » Témoignage recueilli par Amnesty International le 29 novembre 2003.

Zones spéciales de sécurité et zones contestées

En octobre 2002 à Arauquita, en Arauca, au moins deux soldats du bataillon antiguérilla n°46, "les Héros de Saraguro", sont arrivés à l'hacienda La Primavera, dans le quartier de Las Bancas, vers 23 heures, et auraient contraint les habitants à s'enfermer chez eux sans allumer les lumières. Un des soldats est, semble-t-il, entré de force chez Francisco Guerrero avant de l'abattre. Selon certaines informations, il aurait ensuite violé Inocencia Pineda Pabón, la femme de Francisco Guerrero, âgée de trente-six ans, devant leurs quatre enfants, dont trois étaient mineurs.

« J'ai entendu le coup de feu et j'ai voulu me cacher pour que l'homme ne me voie pas, mais il a dit "sors de sous le lit". Alors je me suis mise à pleurer et je l'ai supplié de ne pas me tuer parce que j'avais trois jeunes enfants et personne à qui les confier. Il a dit "je ne vais pas te faire de mal", et je me suis

allongée sur le lit sans bouger. Quand je me suis allongée, il s'est allongé sur moi et a dit que je devais bouger sinon j'allais mourir aussi. Il m'a forcée à avoir un rapport sexuel avec lui et, quand il est parti, il m'a dit de ne pas sortir parce qu'autrement il ne pourrait répondre de ce qui allait arriver. J'ai dû rester là le restant de la nuit avec mon mari mort par terre et moi dans le lit ; ce fut une nuit très pénible, très très pénible. »

Placé en garde à vue par la 18^e brigade, le soldat s'est ensuite évadé à deux reprises. On ignore s'il a été repris.

Femmes contraintes de se cacher

Au moment de la rédaction du rapport, Liliana, âgée de dix-huit ans, vivait cachée depuis huit mois dans la Comuna 13. À l'âge de seize ans, a-t-elle raconté à Amnesty International, l'ELN l'a recrutée pour exécuter divers travaux. Devant son refus, ils lui ont administré des drogues. Elle s'en est sortie en prétendant être enceinte et a quitté la région. Mais, de crainte d'être découverte, elle est retournée à la Comuna 13. Pendant l'opération Orion, à la fin de 2002, Liliana a été arrêtée par les forces de sécurité, qui ont menacé de la confier aux paramilitaires. En janvier 2003, les paramilitaires l'ont fait sortir et lui ont donné une journée pour leur livrer les adresses de personnes soupçonnées d'appartenir aux milices de la guérilla. Liliana s'est à nouveau enfuie. Depuis janvier 2004, son appréhension s'est accrue, en partie à cause de rumeurs sur le retour des guérilleros et en partie parce qu'au cours des derniers mois, plusieurs jeunes femmes ont été retrouvées mortes après avoir été violées et mutilées, alors qu'elles étaient, semble-t-il, aux mains des paramilitaires.

« Il y a beaucoup de filles qui se cachent dans les environs. J'en connais une qui a creusé un trou dans le sol pour s'y réfugier. Quand j'entends un bruit, je pense que c'est eux qui viennent me chercher. Nous avons toutes peur. En ce moment, j'ai peur à cause des disparitions et parce qu'on retrouve ensuite les cadavres des filles nus et coupés en morceaux... Ils [l'ELN] m'ont donné du perico [de la cocaïne], ils ont dit que c'était pour que je ne sente rien et que cela allait me plaire. Je ne voulais pas faire ce qu'ils voulaient que je fasse. Une fois, ils m'ont donné une surdose et mon corps tout entier est devenu rigide. Ils m'ont mordue pour me faire réagir. J'ai prétendu être enceinte parce que l'ELN ne voulait pas me laisser partir. Ils

m'ont donné une pilule abortive et je me suis enfuie. Pendant l'opération Orion, ici, à la Comuna 13, les paramilitaires ont enfoncé les portes, puis ils ont attaché les filles et leur ont fait subir des violences en les accusant d'être les maîtresses des guérilleros. En janvier 2003, les paramilitaires m'ont fait sortir de la maison pour que je leur dise où étaient les "cachettes". Ils ont dit qu'ils allaient me torturer et m'ont donné une journée pour leur livrer les adresses. Le lendemain, je me suis enfuie... Si une fille leur plaît, ils [les paramilitaires] n'aiment pas être repoussés, ils feront n'importe quoi pour la posséder. L'un d'entre eux, Jorge, m'a dit : "Si tu viens vivre avec moi, je te ferai sortir". J'ai dû prendre la fuite. En janvier [2004], j'ai commencé à trembler de partout. Il y a de nombreux cas de filles qui ont subi des violences sexuelles et ont été tuées ici, mais les gens ont peur de parler. Tout le monde a peur. Les filles sont isolées... Je ne veux pas voir de psychologues. Ils veulent que je me souvienne alors que tout ce que je veux, c'est justement m'occuper l'esprit pour ne pas avoir à me souvenir. » Entretien avec Amnesty International à Medellín, mars 2004.

Déni de justice : inaction, complicité et impunité

« Ma fille a neuf ans. Les faits se sont déroulés il y a deux ans. Nous étions toutes les deux à la maison et nous regardions une émission sur le viol à la télévision. Ma fille a baissé la tête en disant : "Caliche me touche, il me touche le vagin". J'étais furieuse et j'ai interrogé Caliche. Je lui ai dit que j'allais le poursuivre en justice. Je me suis rendue au bureau du procureur général mais ils n'ont pas voulu enregistrer ma plainte parce qu'ils ont dit que s'il ne s'agissait pas de viol, ils ne pouvaient pas... Caliche a disparu mais, le 31 octobre, ma fille l'a vu à Manrique. Il fait partie des AUC à Combo del Hoyo, il a dix-neuf ans. Il a dit que si je tentais quoi que ce soit contre lui, il nous tuerait. » Témoignage recueilli par Amnesty International le 15 novembre 2003. La plainte n'a pas été suivie d'effet. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>